

MUSIQUE

Le centenaire de Boieldieu. — Musique et Radio.

Le 8 octobre 1834, mourait **Adrien Boieldieu** à Jarcy. Boieldieu n'est plus aujourd'hui qu'un oublié : on n'ignore point son nom et l'on sait, assurément, qu'il a écrit *La Dame Blanche*. Mais on a peine à croire qu'il ait joui, en son vivant même et dans le demi-siècle qui suivit sa mort, d'une gloire éclatante, comparable à celle des plus illustres musiciens, et que ceux-là mêmes l'aient tenu pour un des plus grands génies de l'art sonore. Il est certain que nous sommes injustes envers Boieldieu et que, s'il n'a point mérité tout à fait les louanges excessives dont on l'accabla, il mérite encore moins le dédain qu'on lui témoigne aujourd'hui, — dédain assez hypocrite, d'ailleurs, car on ne dit point que son talent soit méprisable, mais on fait pire : on l'ignore, on le traite comme s'il n'avait jamais existé.

Je sais bien que l'on a donné son nom à la place — une place qui est d'ailleurs une sorte de cul-de-sac — où s'élève la façade de l'Opéra-Comique; mais, quand on désigne ce théâtre, il ne vient à personne l'idée de dire qu'il est situé place Boieldieu. On dit : rue Favart, par une vieille habitude et parce que salle Favart est depuis un siècle et demi synonyme d'Opéra-Comique. On joue encore *La Dame Blanche*, juste assez pour faire regretter qu'on ne la joue point davantage. Mais il n'est pas certain que les recettes permettent de maintenir longtemps ce petit chef-d'œuvre sur l'affiche. M. Masson, quand il dirigeait l'Opéra-Comique, a repris *Les Voitures Versées*, et tout le monde a trouvé cela charmant; mais je ne sache pas que le succès de la reprise se soit traduit par une location magnifique. Nous sommes ainsi, incapables de trouver dans ces ouvrages qui délectaient nos pères ce qui, précisément, pouvait les délecter; nous n'y trouvons qu'un plaisir historique, une sorte de joie sans flamme, et cela nous semble aussi loin de nous qu'une tragédie de Sénèque; ce n'est plus qu'un amusement de bel esprit.

Et c'est bien dommage.

C'est dommage parce que la qualité de l'invention mélodique, chez Boieldieu, est presque toujours exquise, parce

que son art est exempt de toute vulgarité, parce que son métier est sûr, mais jamais trop apparent. C'est un musicien et un homme de goût. Weber, Mendelssohn et Wagner ne s'y sont point trompés, qui raffolèrent de Boieldieu, Wagner qui a pris pour le début de la troisième scène de *Lohengrin* (comme le rappelait récemment M. G.-Jean Aubry dans une excellente étude sur Boieldieu parue dans *The Chesterian*), le chœur *Que sur mes pas se presse...* des *Deux nuits*.

Par des raisons qui échappent à l'analyse, l'art de Boieldieu est spécifiquement français. Evidemment, il doit beaucoup à ses devanciers et singulièrement à Mozart; mais il a vraiment assimilé ce qu'il leur a pris. Il se rendait d'ailleurs lui-même parfaitement compte de ce jeu subtil des influences sur l'originalité des artistes créateurs et du danger que l'on court en prêtant trop attentivement l'oreille aux musiques séductrices :

Je crois, écrivait-il, que l'on peut faire de très bonne musique en copiant Mozart, Haydn, Cimarosa, etc., etc., mais qu'on ne sera jamais qu'un singe en copiant Rossini. Pourquoi? C'est que Mozart, Haydn et Cimarosa parlent toujours au cœur, à l'esprit, ils parlent toujours le langage du sentiment et de la raison, tandis que Rossini est plein de « traits », de « bons mots » dans sa musique. On ne peut pas copier ce genre: il faut le voler tout à fait ou se taire quand on ne peut inventer d'autres bons mots, ce qui serait une nouvelle création.

Au moment où tant d'autres se font « voleurs » sans scrupules, Boieldieu reste lui-même, et ce n'est pas un mince mérite.

Sa ville natale, Rouen, lui a élevé un monument tout près du Théâtre des Arts, où furent jouées ses deux premières œuvres. On a donné son nom au pont qui fut construit en 1885 pour remplacer le Pont-Suspendu, à la place même du Pont Mathilde, du haut duquel les Anglais jetèrent dans la Seine les cendres de Jeanne d'Arc. A Rouen la gloire de Boieldieu, grâce à ces soins éditaires, demeure encore vive; mais l'y joue-t-on plus qu'à Paris? Je ne crois pas. Celui que l'on appelait le « Cygne de Rouen » mérite au surplus la perennité du souvenir que lui garde son pays. Au sortir de

la première représentation de la *Dame Blanche*, les musiciens de l'Opéra-Comique, transportés d'enthousiasme et grisés par les acclamations sans fin qui venaient de retentir, allèrent donner une sérénade sous les fenêtres du compositeur. Et celui-ci, reportant tout droit sa pensée à sa ville natale, ne sut que dire : « Ils vont être bien contents à Rouen! »

§

Je signalais l'autre jour la campagne entreprise par M. Fernand Vandérem dans le *Figaro*. Sous le titre de **Pour une réglementation de la T. S. F.**, M. Vandérem, le 21 septembre, a publié quelques-unes des lettres qu'il a reçues à ce propos et il les a fait suivre d'une conclusion. Tout serait à citer, et d'abord les lettres elles-mêmes, car elles montrent l'étendue du mal et font voir qu'il est grand temps d'y porter remède.

M. Vandérem fait justement remarquer qu'il ne s'agit nullement d'une offensive quelconque contre la T. S. F., « institution indispensable à la vie actuelle, soit comme moyen d'information, soit comme moyen de distraction ». Les doléances dont il s'est fait l'écho visent exclusivement les abus de la T. S. F. et ne réclament qu'une atténuation de ces abus incontestables. Il existe, selon le mot de M. Pierre Descaves, « des hystériques de l'écoute » qui infligent à leurs voisins de véritables tortures, de véritables cauchemars. Nul, à l'heure présente, n'a plus le droit, cependant bien naturel, de rester seul avec soi-même et de ressentir dans la paix l'anxiété maternelle, un deuil, une douleur. Il faut subir l'horrible tintamarre du jazz, l'insupportable supplice de l'opérette, de la tragédie, ou de la conférence, au moment où l'on voudrait être tout à son chagrin. Il y a de quoi devenir fou, et c'est une véritable violation de domicile, quelque chose comme une effraction hypocrite, qui se fait sans bris de clôture, mais non point sans dommage. Et le travail intellectuel devient impossible dans cette cacophonie.

Y a-t-il des remèdes?

Oui, répond M. Vandérem. On peut essayer la conciliation. Mais il est vain de compter sur des résultats certains. Comme vient de le montrer très bien M. André Moufflet dans son

article du *Mercure* sur *la Musique et le Phono* (1^{er} octobre), tel, qui n'oserait pas sonner du cor de chasse en public, fait tourner son phonô en plein air, sur la terrasse d'un hôtel. Et ils sont nombreux ceux qui, comme la Mlle Gilberte qu'il a rencontrée pendant les vacances, répondent quand on leur fait remarquer qu'ils gênent les gens désireux de goûter le calme d'un beau soir d'été : « Oh! les gens, mais je m'en f..., des gens! » Mlle Gilberte est légion. Que si donc vous avez quelques Mlles Gilberte dans votre voisinage, usez de représailles. N'hésitez pas à brancher sur le courant un petit appareil qui, produisant des parasites, brouillera les émissions et montrera à Mlle Gilberte que, si elle se f... des gens, il y a des gens qui se f... d'elle. La loi interdit ce moyen, direz-vous. Un texte, récemment établi, enjoint même aux propriétaires de munir tous les appareils électriques de « dispositifs antiparasites ». Certes. Mais quel juge condamnera jamais un prévenu venant dire à l'audience : « Je n'ai fait que défendre mon sommeil », ou : « Je n'ai fait que défendre une malade », ou : « Je n'ai fait que défendre mon pain ». Et remarquez qu'avant de vous assigner, il faut d'abord repérer l'appareil en question, et que ça n'est pas si commode.

Le second moyen, c'est le recours aux articles 479 et 482 du Code pénal, punissant le tapage injurieux d'amende au premier délit, de prison à chaque récidive. M. Pierre Varillon, notre confrère de *l'Action Française*, se propose de prendre l'initiative d'un procès à ses voisins. S'il gagne, comme il n'y a pas de doute, le jugement fera jurisprudence pour tous les procès analogues qu'engageraient ultérieurement les victimes de la T. S. F. La justice est lente; mais La Brige a laissé une nombreuse postérité.

Reste encore l'intervention des pouvoirs publics. M. Chiappe en 1931 a interdit, par une ordonnance, « tous bruits causés sans nécessité ou par défaut de précaution, et de nature à troubler la tranquillité ou le repos des habitants ». De nombreuses contraventions ont été dressées à Paris contre « les bruiteurs odieux » dont la diffusion est perceptible de l'extérieur, de la rue. La difficulté commence lorsque les amateurs de T. S. F. font du bruit — comme il est de règle — à l'inté-

rieur des maisons. Les voisins n'ont comme recours que le procès civil, constatait lui-même le préfet désarmé. Nous en arrivons donc forcément à demander qu'une loi, au lieu d'arrêtés locaux, aussi précaires que bornés, réglemente l'usage de la T. S. F. Or, M. Mallarmé a opposé une fin de non-recevoir à un plaignant qui réclamait le dépôt de cette loi.

Peut-être, écrit M. Pierre Descaves à ce propos, peut-être les pouvoirs publics, en présence de si justes doléances, seront-ils amenés à réduire le volume sonore des postes. Comme la route, l'éther a ses chauffards, qui nous échauffent les oreilles.

Des pétitions vont circuler pour réclamer la loi nécessaire.

Ceux que brime la T. S. F. sont, en tout cas, bien décidés à l'action. Mais j'imagine que le moyen le plus sûr, présentement, c'est le bon petit appareil producteur de parasites... Car les gens qui ont besoin d'un haut-hurlleur ne doivent pas entendre bien facilement un langage modéré...

RENÉ DUMESNIL.

PUBLICATIONS D'ART

Auguste Rodin (sculptures), 42 photos inédites de Sougez, Editions Tel. — *Rodin (dessins)*, préface de Georges Grappe, 30 fac-similés héliogravure, Editions Braun et Cie. — *Léonard de Vinci*, Editions Tel. — *Maillol (sculptures)*, préface de René Jean, Editions Braun et Cie. — *Degas (pastels et dessins)*, préface d'Albert André, Editions Braun et Cie. — Paul Jamot: *La Peinture en France*, Librairie Plon. — Alfred Leroy: *Histoire de la peinture française (1800-1933)*, Albin Michel. — Mémento.

Rodin dès sa mort fut à peu près oublié et depuis, lorsqu'on évoqua son génie, ce fut, le plus souvent, pour en contester l'authenticité et la puissance. Il avait eu trop de dévots honteux de leur fétichisme et trop de disciples enfin délivrés de son ombre. Le silence après la disparition d'un artiste ou d'un écrivain est probablement une preuve de maîtrise, puisque Bourdelle mort et bien mort reste parmi nous aussi indiscret que de son vivant et aussi incontesté que s'il nous destinait encore quelque Mickiewicz. Pour expliquer tant d'illogisme, acceptons l'image usée du soleil qui disparaît, tandis que subsistent les lampions qui trou-